

# LIBRE EXPRESSION

## Horizons 2020

Une expression bien connue du marketing dit : « Quand c'est gratuit, c'est toi le produit ! ».

Tout ce dont il sera question ici, bien sûr, est financé par nos impôts. En ce mois de Noël, il nous a semblé pertinent -ou impertinent- de vous parler « cadeaux » !

Et d'abord de ceux destinés à nos chères têtes blondes...

- livres offerts aux écoliers en fin d'année,
- spectacles donnés aux élèves des trois écoles,
- transports pour le cinéma, le spectacle de fin d'année, la piscine,
- voyage à Paris tous les deux ans pour les élus du Conseil municipal des enfants...

Et pour les plus grands...

- tickets « découverte » pour les nouveaux arrivants ou à l'occasion de manifestations associatives ou scolaires (cinéma, cinéma évasion, livres),
- animations proposées par la bibliothèque (sur place ou au domaine Dupoizat, sans abonnement : concerts, spectacles, lectures enfantines, ciné-mômes), ou le réseau Liaison (gratuité de l'accès aux livres pour les mineurs, les étudiants, les bénéficiaires de minima sociaux et les usagers de plus de 80 ans...),

- permanences numériques,
- entrées à « La Villa Louvier », (expositions permanentes et temporaires, livret...),

Et pour les seniors...

- colis de Noël ou repas (dès 70 ans),
- brumisateurs (dès 80 ans),
- galette des rois,

Et pour les associations...

- gratuité de la première location de salles pour les associations symphorinoises ou de la CCPO (salle Louise Labé avec régisseur, matériel technique -son lumière et vidéo-, salle de l'Orangerie, salles Paul Cézanne et Causette),

- supports d'information municipaux (y compris pour les commerces) : Saint-Sym'info, panneaux lumineux, site internet, application, messages sonorisés pour la foire et le 8 décembre,
- prêt de matériel (chapiteaux, tables, bancs, praticables, grilles d'exposition, barrières...),

Et pour tous...

- festivités avec le spectacle du 8 décembre,
- cinéma en plein air,
- présentation de la saison culturelle,
- stands gourmands lors des manifestations (foire, lancement de la saison culturelle, accueil des nouveaux arrivants, commémorations, vœux...),
- stationnement gratuit dans toute la commune,
- sacs canins...

Jacques Prévert aurait pu signer cette liste, ce qui ne sera pas le cas de l'opposition, qui se proposait dans une récente tribune de rendre notre commune conviviale et dynamique, en mobilisant les services municipaux... Goûtons le propos comme une contribution... gratuite... au divertissement de nos agents et de nos administrés ! Toute l'équipe majoritaire vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

## Ozon l'Avenir

Il y a les paroles et il y a les faits.

À plusieurs reprises, l'équipe majoritaire a écrit dans ce journal le bonheur de l'engagement bénévole et associatif dans la commune et affirmé le soutien de la municipalité.

Nous partageons ces valeurs et nous nous associons pleinement à ces paroles d'encouragement.

Début octobre, l'adjointe à la vie associative a réuni les associations pour leur annoncer qu'elles ne pourraient plus accéder aux installations communales durant les vacances scolaires. Une telle décision signe la fin des nombreux stages organisés pendant ces vacances.

C'est, pour nos jeunes, la disparition d'activités citoyennes, enrichissantes et encadrées. C'est, pour nos associations, une perte économique. C'est, pour nos clubs, une perte de chance de progresser. C'est, pour la commune, une perte d'animations.

La majorité avance le motif économique concernant les frais de fonctionnement. A combien se chiffre l'économie souhaitée ? Aucune donnée n'est communiquée.

Puisqu'il s'agit d'économies, les associations proposent des alternatives qui respectent les intérêts de chacun et donc l'intérêt général. Aucune n'est entendue et le « débat » est clos avant même d'avoir débuté. Cette décision retire aux associations des moyens d'animation de la commune alors que c'est un facteur d'attribution des subventions.

Si la recherche d'économie est louable, nous privilégions l'analyse des données, l'intelligence collective avec le partage des enjeux réciproques et la recherche de solutions positives, plutôt que la décision brutale et arbitraire.

De manière plus globale, nous pouvons interroger le projet politique de la majorité concernant la vie associative. L'annonce de la suppression de la maison des associations au profit d'une maison médicale, sans qu'aucune alternative de locaux ne soit présentée en substitution, dénote un manque de considération délétère. Les élus Ozon l'Avenir craignent une nouvelle fois que la vitalité de notre commune ne soit entachée.

La recherche d'économie amène la municipalité à rendre gratuit l'accès au centre patrimonial communal, car le coût de gestion des entrées payantes est supérieur aux sommes encaissées. Cela illustre la fréquentation dérisoire du lieu. La municipalité en restreint encore l'ouverture. Nous proposons qu'elle accueille les associations comme elle le fait déjà pour l'une d'entre elles.

Vos élus vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.